



Sensibilisation aux premiers secours et initiation au Défibrillateur Automatique Externe (DAE)

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et sont en entrée permanente.

Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est quant à lui capable de par son certificat de manipuler cet appareil.

La formation au DAE a pour but de permettre aux salariés d'une entreprise, d'utiliser en toute sécurité le défibrillateur ; en l'absence de sauveteurs habilités à intervenir pour prodiguer les premiers soins ; dans l'attente des secours professionnels.



Durée : 4h00 à 4h30

Les heures sont réparties sur une demi-journée. A choisir selon les disponibilités de l'établissement.

Il serait souhaitable d'avoir 5 à 8 stagiaires maxi par session pour un côté pédagogique adapté aux exigences de chacun.

Tarif : Sur devis

(+ éventuellement frais de transport en dehors de la Région NORD - PAS DE CALAIS)

Le tarif proposé, comprend :

- Les 4h00/4h30 de formation
- Le matériel pédagogique
- La logistique administrative
- Un fascicule récapitulatif des gestes principaux de la formation.



Programme de la formation



Contenu :

- La formation permettra aux stagiaires de se familiariser avec les notions de prévention au sein de l'entreprise,
- De réaliser le bilan, l'examen d'une victime,
- Le passage du message d'alerte aux autorités compétentes,
- De réaliser la Position Latérale de Sécurité (PLS),
- D'effectuer une Réanimation Cardio Pulmonaire (RCP) à l'aide **d'un défibrillateur (DAE)**.

Chaque candidat sera mis en situation sous forme de jeux de rôle, pour évaluer ses propres acquis tout au long de la formation. Rien ne pourra se faire sans la participation active des candidats et leur sens des responsabilités.

L'organisme **A.F.S.T** met à la disposition des candidats, le matériel nécessaire à la bonne exécution de la formation : mannequins adultes et enfants, sacs d'insufflation et masques individuels, documents pédagogiques, défibrillateur, etc.

**Des attestations de formation seront remises
à chaque candidat.**

Taux de réussite depuis en 2025 : 100 %